



## Compte-rendu commission enfance-jeunesse 16 mars 2021 – Locaux de la 4C, Les Cabannes

**Présents :** Sandrine Barrau, Thomas Brabant Chaix, Claude Dagada, Patrick Lavagne, Delphine Pinczon du Sel.

**Invitées :** Cynthia Sanchez, coordonnatrice Convention territoriale globale (CTG).  
Laëtitia Narbonne, présidente de la crèche « La Coccinelle ».  
Claire Guillier, directrice de la crèche « La Coccinelle ».

### **Ordre du jour : la crèche « La Coccinelle »**

La crèche accueille des enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans, de 8h à 18h.  
Elle a un agrément de 20 enfants modulable : 10 enfants de 8h à 9h, 20 enfants de 9h à 17h et 10 enfants de 17h à 18h. Pendant les vacances scolaires, l'agrément passe à 16 enfants de 9h à 17h.

La crèche compte 7 salariées dont 1 directrice.

Il s'agit d'une crèche associative à gestion parentale. Ce sont donc des parents bénévoles qui sont responsables de la gestion administrative de la structure conjointement avec la directrice.

<b>POSITIF</b>	<b>NEGATIF</b>
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des parents bénévoles impliqués</li> <li>- une équipe stable depuis 2008 ce qui permet un accueil de qualité</li> <li>- soutien de la 4C (subvention + mise à disposition des locaux)</li> <li>- situation financière stable</li> <li>- disponibilité de l'ACEPP 81 pour divers conseils de gestion</li> <li>- la directrice est un pilier, elle assure une certaine stabilité notamment à chaque changement de bureau.</li> </ul>	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le poste d'agent d'entretien (difficulté de recrutement, poste à repenser)</li> <li>- restauration avec « Anseble » manque de qualité et quantité</li> <li>- communication avec les parents sur les activités et le fonctionnement associatif à développer</li> <li>- lien et coordination avec les autres structures du territoire.</li> </ul>
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une liste d'attente d'une vingtaine d'enfants donc une activité pérenne</li> <li>- projet de commission ouverte sur la petite enfance avec toutes les structures concernées.</li> </ul>	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés à trouver des parents bénévoles prêts à s'investir</li> <li>- pas d'autonomie financière. Les projets dépendent toujours de subventions.</li> <li>- lourdeur administrative.</li> </ul>